

REPONSE A LA SUITE D'UNE DEMANDE D'EFFACEMENT DE DONNEES CONCERNANT UN SALARIE

Franck Diard
Chef d'établissement

direction@steanne-sav.fr
04.79.26.09.00

« Conformément à la demande d'effacement que vous avez formulée, les informations vous concernant [préciser les données effacées] ont été effacées.

Toutefois, les informations relatives à :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe, adresse personnelle,
- Données relatives à votre contrat de travail (classement, indice, ancienneté, état de service, ...)
- Données relatives à votre activité dans l'établissement (emploi du temps, ...)
- Données familiales nécessaires à la gestion de votre contrat de travail.

ne peuvent faire l'objet d'un effacement par l'établissement en raison de leur caractère absolument nécessaire à l'exécution de votre contrat de travail dans notre établissement (RGPD – Article 6).

A ce titre, leur conservation demeure nécessaire au regard de ces finalités pendant la durée de votre activité dans l'établissement et durant les 99 années (durée légale maximale) qui suivent la fin de cette activité.

Le chef d'établissement
Franck Diard